



Calendrier des démarches obligatoires Mobilité de stage des étudiants

Erasmus + / Année 2023/2024

Avant le début de la mobilité : d'octobre à avril

OCTOBRE – ERASMUSDAYS 2023 :	1- Réunion d'informations sur la Mobilité à l'étranger (animée par la Référente Erasmus+) 2- Recherche d'une entreprise d'accueil
DECEMBRE :	3- Réunion ERASMUS+ « Je candidate » (animée par la référente Erasmus+)
JANVIER 2024 : avant le 23.01.24	4- Choix du groupe de destination définitif >>> Accès plateforme EU Academy (Test linguistique avant départ en mobilité)
MARS :	5- Dépôt du dossier ERASMUS+ complet au plus tard mercredi 13 mars auprès de la Référente Erasmus+ (Tout dossier déposé hors délai ou incomplet sera automatiquement rejeté.)
Semaine n°12	6- Commission de sélection le lundi 18 mars : attribution des aides financières Erasmus+ >>> Allocataire E+, Allocataire Partiel E+ ou Non Allocataire E+
J+1	7- Résultats de la sélection (par mail)
MARS- AVRIL	8- Entretien individualisé (check list avant le départ + documents E+) : -BTS MHR 1° : <u>Semaine n° 12</u> -BTS SAM 1° (et autres candidats BTS : au cas par cas) : <u>Semaine n°15</u>

Au cours de la mobilité : d'avril à juillet

A l'arrivée en entreprise (jusqu'à J+7)	1- Renvoyer l'Attestation d'arrivée Erasmus+ signée par l'entreprise 2- Versement de la bourse (80% du montant total) pour Allocataire E+ ou Allocataire partiel E+
	3- Suivi du stage à distance par l'enseignant référent (téléphone, mail, visio) >>> Utiliser la plateforme EU Academy (cours linguistiques en ligne)
	4- Communication réseaux sociaux pilotée par la Référente Erasmus+ (post réseaux sociaux et site web de l'Etablissement, photos)
A l'issue du stage	5- Compléter l'Europass Mobilité avec le tuteur de l'entreprise 6- Faire signer l'attestation de présence en entreprise

En fin de mobilité : de juillet à septembre

La semaine suivant le retour en France	1- Remettre l'Attestation de présence en entreprise 2- Remettre l'Europass Mobilité validé et signé par l'entreprise (avec signature originale de l'entreprise)
Dans les 15 jours suivant la fin du stage	3- Compléter et soumettre le Rapport final du participant (invitation de l'Agence E+ envoyée par mail au participant. Soumission en ligne sous 30 jours) >>> Test final d'évaluation linguistique EU ACADEMY
Suivant les sections de BTS	4- Entretien d'évaluation de stage avec l'enseignant référent
	5- Versement du solde de la bourse sous condition d'avoir fourni tous les documents demandés.
	6- Ambassadeur Mobilité (participation aux événements : Erasmusdays, PO, etc...)

 **Le fait, qu'un étudiant sélectionné ne satisfait pas aux exigences de son programme de mobilité, peut justifier une décision de remboursement partiel ou intégral de l'allocation.**